

Projet IFITIS

Pour la première année du projet [IFITIS](#) (IUF - 2016 - 2021), une quinzaine de séminaires de discussion sont organisés en France (Lyon, Nice, Aix-en-Provence) et à l'étranger (Brésil, Japon, Belgique, USA, Canada, Israël).

L'objectif de ces séminaires, qui associent des chercheurs d'horizons géographiques et disciplinaires variés, est d'animer une discussion collective sur les phénomènes de circulation dans leurs rapports au droit.

Ci-après, le programme des trois séminaires organisés à Lyon en ce printemps 2017.

Jean-Sylvestre Bergé

Séminaires de printemps 2017

Lyon 17, 23 mars et 4 mai

- *Circulation totale au-delà du contrôle* et **Droit international privé** – IUF/CREDIP-EDIEC (Université Jean Moulin - Lyon 3 - Faculté de droit) – avec la participation de chercheurs de Lyon, Louvain-la-Neuve, Nice, Paris-Nanterre, Versailles, Aix-en-Provence – 17 mars 2017 - p. 2.
- *Circulation totale au-delà du contrôle* et **Données** – IUF/IXXI (ENS Lyon) – avec la participation de chercheurs de Lyon, Toulouse, Grenoble – 23 mars 2017 - p. 3.
- *Circulation totale au-delà du contrôle* et **Droit privé** – IUF/ Équipe de droit privé (Université Jean Moulin - Lyon 3 - Faculté de droit) – avec la participation de chercheurs de Lyon – 4 mai 2017 - p. 4.



**IUF – EDIEC (CREDIP) : Workshop sur la circulation totale au-delà du contrôle et
le droit international privé**

**17 mars 2017 – Faculté de droit de Lyon
15 quai Claude Bernard – Salle Caillemer – 10h-16h30**

Programme

10h : Ouverture par Jean-Sylvestre Bergé (EDIEC/IUF/Univ. Lyon 3)

Présentation de l'état de la recherche sur le projet IFITIS (la circulation totale au-delà du contrôle et le droit), spécialement dans ses rapports au droit international privé

Autour de la circulation des décisions judiciaires et mesures d'exécution

Fabienne **Jault** (GEDIP/Univ. Paris-Saclay) : Sur circulation des jugements et des mesures d'exécution en matière d'insolvabilité internationale (jurisprudence C. cass. déc. 2016)

Laurence **Sinopoli** (CEJEC/Univ. de Nanterre) : Sur la circulation des jugements en matière civile (Réflexions au départ des arrêts Avotins, Povse, Meroni)

Marjolaine **Roccati** (CEJEC/Univ. de Nanterre) : l'articulation de la circulation permise par les procédures européennes (injonction de payer et titre exécutoire européen) avec les voies de recours nationales, en prenant pour exemples 2 arrêts de la CJUE: Eco cosmetics (C-119/13, 4 septembre 2014) et Imtech (C-300/14, 17 décembre 2015)

Blandine **Thellier de Poncheville** (CDP/Univ. Lyon 3) : Une comparaison en coopération judiciaire pénale : la question de la circulation du mandat d'arrêt européen (à propos de Crim. 12 avril 2016 - n° 16-82175)

Autour de la circulation des documents privés et publics

Cyril **Nourissat** (EDIEC/Univ. Lyon 3) : Les articles 229-1 s. du Code civil relatifs au divorce conventionnel : un accident de la circulation en droit international privé ?

Emmanuelle **Bonifay** (Univ. d'Aix-en-Provence) : Circulation des documents publics (à propos du Règlement (UE) 2016/1191)

Autour de la circulation des sentences arbitrales

Magali **Boucaron** (GREDEG/Univ. de Nice) : La circulation des sentences arbitrales au-delà du contrôle (un exemple en droit de la concurrence)

Autour de la circulation des obligations souveraines

Athénaïs **Morales** (EDIEC/Univ. Lyon 3) : De la circulation des obligations souveraines et de son appréhension par le DIP français à travers la nouvelle loi « Sapin 2 »

Autour de la circulation des situations

Stéphanie **Francq** (UCL) : La notion de reconnaissance de mariage célébré à l'étranger : perspectives en droit belge et européen

Amélie **Panet** (CDF/Univ. Lyon 3) : Circulation et gestation pour autrui à l'étranger (à propos de l'arrêt Paradiso)

Marc **Fallon** (GEDIP/UCL) : la reconnaissance du nom acquis à l'étranger : perspectives en droit belge, français et européen

16h – 16h30 : Conclusion par Marc Fallon (GEDIP/UCL)

IUF – IXXI : Workshop sur la circulation totale au-delà du contrôle et les données

**23 mars 2017 – ENS Lyon
Site Monod – 9h30-14h30**

Programme

9h30 : Ouverture par Jean-Sylvestre Bergé (IUF/Univ. Lyon 3)

Présentation de l'état de la recherche sur le projet IFITIS (la circulation totale au-delà du contrôle et le droit), spécialement dans ses applications aux données

10h : Le phénomène de circulation et le jeu des acteurs

Stéphane **Grumbach** (INRIA/IXXI) « Data flow beyond control, de nouvelles asymétries d'information et de redéfinition des équilibres de pouvoir (en donnant quelques exemples) »

Marc **Clément** (CAA Lyon) « Open data et le jeu de nouveaux acteurs du monde du droit et de la justice »

11h : Les tentatives de maîtrise du phénomène par le droit européen des données à caractère personnel : limites

Céline **Castets-Renard** (IUF/Univ. Toulouse) « Les flux transfrontaliers de données personnelles après l'adoption du Privacy Shield ».

Edouard **Treppoz** (EDIEC, Univ. Lyon 3) « Champ d'application spatial de la réglementation européenne (spécialement le contentieux opposant la CNIL et Google sur le champ spatial du référencement) »

12h : Mais, au fait, qu'est-ce que contrôler veut/peut vouloir dire ?

Daniel **Le Métayer** (CITI/INRIA) : « Le contrôle : quel sens, quelle pertinence ? »

Théodore **Christakis** (IUF/UGA) « Mais où s'arrête le contrôle ? Les lois autorisant la cyber-surveillance à l'épreuve de la Cour Européenne des droits de l'homme »

13h : Conclusion par Stéphane Grumbach (INRIA/IXXI) et Déjeuner



**IUF/ Équipe de droit privé de l'Université de Lyon (Jean Moulin Lyon 3 – Faculté de droit)
Séminaire de discussion – sous la dir. du Professeur Stéphanie Porchy-Simon**

**Circulation totale au-delà du contrôle et Droit privé
Lyon, 4 mai 2017 (pause déjeuner)**

Ce séminaire de discussion porte sur la relation qu'entretient le programme de recherche IFITIS (sur la circulation totale au-delà du contrôle et le droit – IUF 2016/2021) avec le droit privé.

Il s'inscrit dans une série de rencontres (une quinzaine) proposées par le porteur du projet (Jean-Sylvestre Bergé, Univ. Lyon, EDIEC*) la 1^{ère} année de la recherche en France et à l'étranger. Ces échanges sont destinés à ouvrir/tester le plus largement possible les perspectives de ce vaste chantier et poser les jalons de collaborations/actions futures.

Après un propos liminaire sur l'état initial de la recherche (pour une présentation du projet en français, [cliquer ici](#)) et son évolution, différents questionnements de droit privé seront soumis à la discussion :

- **l'origine de la circulation** : un fait / un acte (ancienneté et nouveauté des analyses) ;
- **l'objet de la circulation** : question du dédoublement juridique de l'objet qui circule (pour mémoire dans le projet : données, déchets, capitaux, personnes) selon qu'il est considéré comme une « unité » ou comme une « masse » ;
- **l'effet transformateur de la circulation** : analyse d'hypothèses où la circulation produit un effet de forte transformation sur les qualifications, catégories, régimes juridiques ;
- **le traitement juridique de l'hypothèse d'une circulation totale au-delà du contrôle** : traitement juridique du risque (responsabilité/assurance), éventuellement de la situation de crise.

* jean-sylvestre.berge@univ-lyon3.fr – w www.universitates.eu.